



Compte rendu du CTL du 7 mars 2019

Exécution du budget 2018 et budget prévisionnel 2019

Exécution du budget 2018 :

L'exécution budgétaire 2018 est en baisse de 2,14 % par rapport à 2017.

Les dépenses liées à l'informatique et à l'immobilier ont augmenté tandis que celles relatives aux métiers (principalement l'affranchissement) et au fonctionnement courant (transport de fonds et fournitures de bureau) ont baissé.

A noter que la Direction nous a listé les 7 locations immobilières les plus coûteuses :

CIF, trésoreries d'Essey, de Maxéville, de St Nicolas, de Pont à Mousson, du CHU et la Paierie Départementale.

Faut il y voir une volonté de mettre fin à ses locations ? C'est en effet déjà engagé pour les trésoreries de Pont à Mousson et du CHU...

Présentation du budget 2019 :

La dotation globale de fonctionnement diminue de 7,19 %.

La DDFiP a présenté un plan de diminution de dépenses de 100 000 € :

- Entretien des bâtiments : -15 000 €
- Optimisation immobilière : -10 000 €
- Affranchissement : -28 000 €
- Acheminement courrier interne : -30 000 €
- Achat papiers : - 3 000 €
- Frais de transport : -14 000 €

Quelques dépenses supplémentaires sont à prévoir :

- Visiophones à Longwy, au SIP Nancy Nord-Est et à Vandoeuvre (7 500 €)
- Déménagement de la trésorerie du CHU (20 000 € à 25 000 €) et Pont à Mousson.
- Dépenses informatiques



Recours suite à la campagne des entretiens professionnels 2018

Depuis 2018, les recours portent exclusivement sur les appréciations.

Plus aucune réduction d'ancienneté ne peut être attribuée (merci PPCR !).

Pas étonnant donc de constater un faible volume de recours.

En Meurthe et Moselle, il y a eu 7 recours hiérarchiques (1 en A, 4 en B et 2 en C), 3 recours en CAP locale (2 en B et 1 en C) et un seul recours en CAP nationale (en B).

A noter que 3 % des agents ont refusé de participer à l'entretien professionnel.

Ponts naturels 2019

En 2019, seuls 2 ponts naturels sont possibles.

- le vendredi 31 mai 2019
- le vendredi 16 août 2019

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont voté pour ces 2 ponts naturels car malgré l'obligation de poser des jours de congés, cela évite les conflits au sein des services.

Modification des horaires et évolution de l'organisation de l'accueil à la cité administrative et aux centres des finances publiques de Vandoeuvre et de Lunéville à compter du 18 mars

Vandoeuvre :

- Accueil du public tous les matins de 8H30 à 12H15.
- Accueil uniquement sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 13H30 à 16H00.
- Fermeture les mercredis et vendredis après-midi.

Cité administrative :

- Accueil du public tous les matins de 8H30 à 12H30.
- Accueil uniquement sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 13H30 à 16H00.
- Fermeture les mercredis et vendredis après-midi.
- Exception pour le SPFE qui n'accueillera le public que les matins du lundi à vendredi.
- L'accueil sur rendez-vous de la trésorerie de Nancy Municipale s'effectuera dans les locaux du SIP Nord-Est au bâtiment P3.

Lunéville :

- ouverture au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H00.
- Fermeture le mercredi toute la journée.

Nous constatons que les modifications d'horaires sont un sujet récurrent des CTL et ils sont à nos yeux une manifestation de plus en plus visible du manque de moyens des agents à accomplir leur mission dans de bonnes conditions.

Restructurations du réseau en projet pour la DDFIP 54 (lettre de cadrage du directeur)

Devant les informations alarmantes qui nous remontent de différents départements, nous avons demandé des éclaircissements au Directeur.

Celui-ci nous a certifié qu'il ne connaissait pas encore les chiffres des suppressions d'emplois pour les 3 prochaines années ni les futures fermetures de service.

Le pire est à prévoir, à savoir le maintien de quelques structures au niveau fiscal et pour les trésoreries, on changera totalement de modèle avec quelques « gros postes » (backoffice) qui vont industrialiser les tâches (visa de dépense, etc.) et des postes en frontoffice.

Divers

• *Evolution des compétences du PRS :*

Depuis quelques années, les prises en charges du PRS 54 s'effectuaient sur l'ensemble du territoire de la DIRCOFI, à savoir 10 départements.

Cette expérimentation va prendre fin pour des raisons techniques essentiellement.

A compter du 1^{er} avril, retour au modèle « classique ».

• 348 agents du département ont reçu la prime « PAS » de 200 €

• Vos élus **FO DGFIP 54** ont évoqué la découverte d'amiante dans l'ancienne trésorerie de Longwy et ont demandé à la Direction de fournir un certificat aux agents (actifs et retraités) ayant travaillé dans ce poste afin de faire éventuellement valoir leurs droits.

La Direction est d'accord et va s'en occuper.

Vos représentants **FO DGFIP 54** :

Alexis TSCHENS
Audrey SISCO
Didier HOULLON

